

COMMISSION de SURVEILLANCE
du SECTEUR FINANCIER



Rapport d'activités **2001**

COMMISSION de SURVEILLANCE
du SECTEUR FINANCIER



Rapport d'activités **2001**

Commission de Surveillance du Secteur Financier
110, route d'Arlon
L-2991 LUXEMBOURG
Tél. : (+352) 26 251-1
Fax : (+352) 26 251-601
E-mail : direction@cssf.lu
Internet : <http://www.cssf.lu>

Rédaction terminée le 1er mars 2002

La reproduction du rapport d'activités est autorisée à condition d'en citer la source.

Conseil graphique : metaph
Impression : Imprimerie Centrale



Jean-Nicolas SCHAUS, Directeur général

L'année 2001 peut être qualifiée de difficile pour l'économie mondiale en général, et pour le secteur financier du Grand-Duché en particulier. Toutefois, la place financière luxembourgeoise a globalement bien résisté aux secousses constituées par l'éclatement de la « bulle financière » de la nouvelle économie, le repli des valeurs boursières, la détérioration conjoncturelle, les crises turque et argentine, les attentats du 11 septembre ainsi que les pressions externes sur le secret bancaire et le rôle du Luxembourg dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent.

Au cours de cette année 2001 certes mouvementée, la Commission a continué à promouvoir une politique de surveillance réfléchie et prudente, conforme aux exigences réglementaires et aux standards internationaux, afin de protéger la stabilité financière du secteur financier dans son ensemble. Le revirement du cycle conjoncturel a bien évidemment exercé une forte influence sur les résultats des professionnels du secteur financier. Néanmoins, force est de constater que la diversification de la place financière avec ses acteurs hautement qualifiés a permis aux banques d'atteindre un niveau record de la somme des bilans avec EUR 720,97 milliards.

Gardant la seconde place mondiale dans l'industrie des fonds d'investissement, le Luxembourg prouve que le secteur des organismes de placement collectif reste essentiel avec un nombre de fonds actifs en progression de 7% et un volume des actifs nets gérés en hausse de 6% pour atteindre EUR 928,4 milliards.

Ces résultats témoignent de la bonne santé de la place, mais la Commission ne se limite pas à l'observation passive des activités sous sa surveillance. A travers ce rapport, nous nous efforçons non seulement de passer en revue l'année d'un point de vue statistique et réglementaire, mais de montrer plus particulièrement la nature de la mission prudentielle sur base de cas pratiques. Etant garante de la stabilité de la place financière luxembourgeoise et œuvrant dans l'intérêt public, la Commission veille à ce que les conditions nécessaires à l'exercice des métiers du secteur financier ainsi que les obligations professionnelles prévues par la loi soient remplies par les acteurs professionnels financiers. Afin de mener à bien les multiples tâches qui lui sont confiées, la Commission a par ailleurs renforcé ses effectifs en 2001 pour les porter à 183 collaborateurs.

Comme chaque année à l'heure du bilan, la question sur les développements futurs se pose. L'avenir reste indéchiffrable, même si les débuts d'une reprise de la croissance économique se dessinent à l'horizon. Nul doute que la place financière luxembourgeoise, ayant bâti sa renommée durant les dernières décennies sur son professionnalisme, sa grande capacité d'adaptation à l'évolution de la législation internationale et la diversification des produits financiers offerts, réussira à obtenir de bons résultats aussi en 2002.

Jean-Nicolas SCHAUS
Directeur général

TABLE DES MATIERES

PREFACE

CHAPITRE I

La surveillance des banques

11

1. L'évolution du secteur bancaire en 2001
2. L'évolution du cadre réglementaire
3. Faits marquants de l'année
4. La pratique de la surveillance prudentielle
5. Evaluation de la stabilité financière

CHAPITRE II

La surveillance des organismes de placement collectif

53

1. L'évolution du secteur des OPC en 2001
2. Les nouvelles unités agréées en 2001
3. Analyse des émissions et rachats sur les deux dernières années
4. L'évolution des OPC investissant principalement dans d'autres OPC
5. La pratique de la surveillance prudentielle
6. Analyse des performances pour l'année 2001

CHAPITRE III

La surveillance des fonds de pension

93

1. L'évolution du secteur des fonds de pension en 2001
2. L'évolution du cadre légal
3. La pratique de la surveillance prudentielle

CHAPITRE IV

La surveillance des autres professionnels du secteur financier

101

1. L'évolution en 2001 des autres professionnels du secteur financier (PSF) soumis à la surveillance permanente de la CSSF
2. Les PSF qui ne sont pas soumis à la surveillance permanente de la CSSF
3. La pratique de la surveillance prudentielle
4. Les domiciliataires de sociétés

CHAPITRE V 121
La surveillance des marchés d'actifs financiers

1. Les déclarations des transactions sur actifs financiers (TAF)
2. Les enquêtes menées par la CSSF dans le cadre de la surveillance des marchés d'actifs financiers
3. La pratique de la surveillance

CHAPITRE VI 133
La surveillance des systèmes d'informations

1. Les activités en 2001
2. La collaboration internationale

CHAPITRE VII 139
Les réclamations de la clientèle

1. Analyse des réclamations traitées en 2001
2. Coopération européenne des systèmes de recours extrajudiciaire dans le domaine des services financiers

CHAPITRE VIII 145
**La coopération internationale:
la participation de la CSSF aux groupes internationaux**

1. La coopération au sein des institutions européennes
2. La coopération multilatérale

CHAPITRE IX 159
La législation et la réglementation bancaires et financières

1. Les directives en cours de négociation au niveau du Conseil de l'Union européenne
2. Les directives adoptées par le Conseil et le Parlement européen et qui n'ont pas encore été transposées au plan national
3. Les lois votées en 2001
4. Les circulaires émises en 2001
5. Les circulaires en vigueur
6. L'arsenal réglementaire complet en matière de lutte anti-blanchiment

CHAPITRE X 181
L'organisation interne de la CSSF

1. Fonctionnement de la CSSF
2. Ressources humaines
3. Service Informatique
4. Composition du personnel
5. Comités internes

Annexes 195

1. La CSSF en chiffres
2. Liste téléphonique

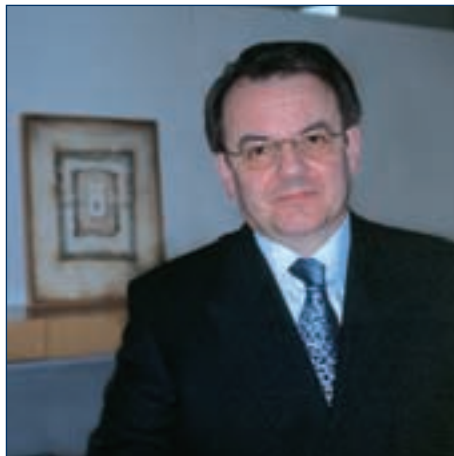
**Les organes dirigeants
de la Commission de Surveillance du Secteur Financier**

Le Conseil

Président	Jean GUILL <i>Directeur du Trésor, Ministère des Finances</i>
Vice-Président	Gaston REINESCH <i>Administrateur Général, Ministère des Finances</i>
Membres	Rafik FISCHER <i>Membre du Conseil d'administration de l'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement</i>
	Jean FUCHS <i>Président de l'Association Luxembourgeoise des Professionnels du Patrimoine</i>
	Paul MEYERS <i>Président de l'Administration des Biens de S.A.R. le Grand-Duc</i>
	Etienne REUTER <i>Commissaire du Gouvernement auprès de la DEXIA Banque Internationale à Luxembourg S.A., Ministère des Finances</i>
	Claude WIRION <i>Membre du Comité de Direction du Commissariat aux Assurances</i>
Secrétaire	Danielle MANDER

La Direction

Directeur général	Jean-Nicolas SCHAUS
Directeurs	Arthur PHILIPPE, Charles KIEFFER



Arthur PHILIPPE, Directeur



Charles KIEFFER, Directeur

